



Paris le 10 mai 2016

COMPTE-RENDU SNPAM-CGT CAP DU 10 MAI 2016

PRESIDENTE : MME TROMBERT-DRH -MMGS3

MEMBRES ADMINISTRATION :

MME GENTY- DRH-MGS3
MME BOYER-DRH-GAP41
MME JOYEUX – ALAZET -MGS3
MR LEVERT –DIRM SA
MME RENOUARD-DAM
MME BOUCHARD – ENIM
MME LEMESLE – DIRM MEMN
MME RUBIETTO -CHEF PÔLE MGS2
MME TANCHOU-SOUS DIRECTRICE ACTIVITES MARITIMES
MR VANOVECHELDE ENIM

REPRESENTANTS PERSONNELS :

MR PUJOL CGT
MR MONNIER CGT
MR PERON CGT
MME LESTRADE CGT
MR MARTRANCHARD FO
MR FERNANDEZ FO
MR MAILLARD CFDT UNSA
MR DUPONTREUE CFDT-UNSA
MME TOUDIC CFDT-UNSA
MME ONCHALO FSU
MR BOSSEE FSU

REDUCTION D'ANCIENNETE :

Pour l'année 2015, 433,1 mois de réduction d'ancienneté sont à distribuer aux agents. Il manque 44,9 mois pour distribuer 1mois de réduction d'ancienneté à tous les agents susceptibles d'en bénéficier.
La CAP a trouvé 45 agents qui ne bénéficieront pas de réduction. Il reste un reliquat de 0,1 mois qui sera distribué pour 2016.

COMPTE-RENDU DES DEMANDES DE MOBILITE

CAP électronique :

Monsieur O'RORKE est affecté à compter du 1er mars 2016 sur la VR GABIAN en poste « agent machine »

Administratifs :

NUMERO POSTE	INTITULE	LOCALISATION	NOM PRENOM
183516	Agent polyvalent plaisance	DDTM 34	ROUX Marie-Josée
183502	Géomaticienne	DIRM MEMN LE HAVRE	LEVARAY Marie
183471	Gestionnaire procédure réglementation des pêches	DDTM 64	Le poste serait pourvu par un adjoint administratif par choix de l'administration locale sans prévenir l'administration centrale de son choix. Le SNPAM CGT continue de dénoncer ce « fait du prince » qui court-circuite les CAP dans leur rôle de proposition d'affectation des agents. De plus, la CAP locale des adjoints n'aurait pas encore eu lieu.

Navigation sécurité :

NUMERO POSTE	INTITULE	LOCALISATION	NOM PRENOM
183420	Agent pont VRS MAUVE	DIRM MED MARSEILLE	CUVILLON Bruno
183320	Agent de contrôle ULAM 17	DDTM 17	POSTE A L ETUDE DAM ET DRH 2 POSSIBILITES DE RECRUTEMENT : SOIT PAR DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM SOIT PAR CONCOURS EXTERNE 2016
183524	AGENT MACHINE VR GABIAN	DIRM SA LA ROCHELLE	NON VACANT
183525	AGENT PONT VR GABIAN	DIRM SA LA ROCHELLE	NON VACANT
183534	AGENT PONT VR GABIAN	DIRM SA LA ROCHELLE	DEMILLY DAVID
183344	Agent de contrôle ULAM 22	DDTM 22	POSTE A L ETUDE DAM ET DRH POSSIBILITE DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS EXTERNE 2016
183555	Agent de contrôle ULAM 50	DDTM 50	CONTAMINE ULRICH OU MACE NICOLAS SOUS RESERVE COMPTEUR ET APTITUDE MEDICALE +PNA POUR MR CONTAMINE
183786	Agent de contrôle ULAM 50	DDTM 50	NON VACANT

183504	AGENT PONT PAM THEMIS	DIRM MEMN CHERBOURG	NON VACANT
183342	AGENT CUISINIER PAM IRIS	DIRM NAMO LORIENT	LE SCOARNEC CYRIL
183343	AGENT MECANICIEN PAM IRIS	DIRM NAMO LORIENT	NON VACANT
183517	AGENT MECANICIEN PAM IRIS	DIRM NAMO LORIENT	LELIEVRE STEPHANE DATE DE PRISE DE SERVICE A DETERMINER ENTRE LES 2 CHEFS DE SERVICE
183519	Agent de contrôle ULAM 62	DDTM 62	POSTE A L ETUDE DAM ET DRH POSSIBILITE DE RECRUTEMENT PAR CONCOURS EXTERNE SGM 2016
183505	Agent pont et contrôle VR ARMOISE	DIRM MEMN	NON VACANT
183506	Agent pont et contrôle VR ARMOISE	DIRM MEMN	NON VACANT
183430	Agent ULAM 76	DDTM 76	MR SURET GAYLORD POSTE A L ETUDE DAM ET DRH 2 POSSIBILITES DE RECRUTEMENT : SOIT PAR DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM SOUS RESERVE COMPTEUR ET APTITUDE MEDICALE SOIT PAR CONCOURS EXTERNE 2016
183542	AGENT EN CSN CAYENNE	DM MARTINIQUE 973 POUR CSN CAYENNE	MR JIMENEZ JOHAN SOUS RESERVE COMPTEUR ET APTITUDE MEDICALE

Contrairement aux pratiques antérieures où des gardiens de la paix catégorie C (recrutement avant 2010) pouvaient être détachés dans le corps des SGM. L'administration rappelle que les « gardiens de la paix » sont agents de catégorie B, et qu'à ce titre seul un détachement dans le corps des TSDD peut leur être proposé.

INTEGRATIONS :

Madame Sandrine PAUTREL à compter du 1er mars 2016
Monsieur Damien AUZENAT à compter du 1er avril 2016
sont intégrés dans le corps des SGM.

QUESTIONS DIVERSES :

Des précisions ont été apportées sur la volumétrie de passage de SGM à TSDD.
11 SGM NSMG seront nommés TSDD au titre du plan de requalification pour 2016 sur 134 promouvables.
La DRH a confirmé le recrutement de 4 SGM spécialité NSMG pour 2016
Madame TANCHOU (DAM) a précisé que leur formation comporterait 2 semaines à l'ENSAM et une formation individualisée suivant le profil des agents.

La reconnaissance du samedi en vacation spéciale est en cours de validation. L'administration y est favorable, Elle devra être inscrite dans le cadrage ULAM et être présenté aux instances idoine.

En ce qui concerne l'éligibilité des SGM à l'astreinte d'exploitation, l'administration n'a pas de réponse à nous donner.

En cas d'interruption de service par maladie, pour ce qui concerne le paiement des ISH relatif aux vacations spéciales non effectuées, aucune réponse de l'administration n'a été apportée.

Les cas litigieux devront être exposés au bureau ROR 3 avec copie à la DAM.

Les prochaines CAP sont prévues fin novembre, début décembre 2016.

LES ELUS CGT A LA CAP DES SGM